



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

GE

1. Débitrice: **BUCHER & MORET Sàrl**, Place du Bourg-de-Four 5-7, 1204 Genève
2. **Durée du sursis concordataire:** 12 mois jusqu'au 01.06.2018
3. **Remarques:** 1. Les créanciers de BUCHER & MORET Sàrl et toutes les personnes qui ont des prétentions à formuler à son encontre sont invités à produire leurs créances et revendications avec pièces justificatives auprès du commissaire, dans un délai d'un mois à compter de la présente publication, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat.
2. Date déterminante pour les intérêts : 8 février 2017 (date du jugement de sursis concordataire provisoire).
3. Adresse pour l'envoi des productions : Me Peter PIRKL, Rue de Rive 6, 1204 Genève.
4. La date et le lieu de l'assemblée des créanciers seront publiés ultérieurement.
Le commissaire au sursis : Me Peter PIRKL

Etude MO COSTABELLA PIRKL
1204 Genève

03855657



Freitag - Vendredi - Venerdì, 10.11.2017, No 219, Jahrgang - année - anno: 135

Nachlassverträge - Concordats - Concordati Schuldenruf im Nachlassverfahren - Appel aux créanciers lors d'un concordat - Diffida ai creditori nella procedura concordataria